

Une journée de travail pour avancer sur la gestion des violences conjugales

Une journée de travail pour avancer sur la gestion des violences conjugales

Samedi 26.11.2011, 05:20 - La Voix du Nord



Hier, Brigitte Lamy, procureur de la République au tribunal de Béthune a rappelé l'importance de travailler en réseau.

| JOURNÉE D'ÉTUDE |

Hier, l'association Accueil 9 de coeur a organisé une journée d'échanges et de réflexions pour les travailleurs sociaux autour de la question des violences conjugales, au centre culturel Évasion de Noyelles-sous-Lens.

Une journée riche en conférences, séminaires et intermèdes artistiques pour une association mobilisée depuis des années sur cette problématique et sur l'importance de travailler en réseau. L'Accueil 9 de coeur a d'ailleurs franchi une étape clé en octobre avec l'ouverture d'un centre de thérapie des violences conjugales à Lens.

> Réfléchir au-delà de la séparation.

Hier, les professionnels étaient aussi bien dans la salle du centre Évasion que sur scène. Avant la mise en route d'ateliers sur divers thèmes, deux conférenciers se sont attachés à décrire comment la violence peut survenir parfois dans les couples et comment gérer la situation ensuite. Pour Jean-Pierre Bruniaux, thérapeute familial : « quand la violence s'installe, ce qui est compliqué c'est de savoir comment on peut faire pour que cela s'arrête sans que cela passe nécessairement par une séparation. Les gens peuvent se dire : "s'il vous plaît arrêtez-nous mais n'arrêtez pas notre couple." Tout n'est pas noir ou blanc. » Largement rebattue hier, cette idée selon laquelle il faut sortir du schéma manichéen, bien contre mal, ou encore auteur contre victime, car les situations peuvent être bien plus compliquées et la séparation n'est pas forcément la solution la plus satisfaisante. D'où l'importance pour les couples de pouvoir rencontrer des spécialistes et des thérapeutes. « Vivre ensemble nous tue, nous séparer est

mortel », a d'ailleurs conclu le psychologue Laurent Rompteaux, à l'issue d'une intervention où il a raconté des histoires de couple.

Des histoires d'amour, certes empreintes de violence, mais d'amour malgré tout.

> **Quand les violences conjugales se confrontent au pénal.** Hier, de nombreux acteurs issus du monde social, policier ou encore judiciaire étaient présents. Car traiter les violences conjugales requiert l'implication de professionnels de tous horizons qui seront à même de renseigner, orienter et conseiller les victimes. « Les violences conjugales j'y suis confrontée très régulièrement, raconte Brigitte Lamy, procureur de la République au tribunal de Béthune, et je me rends compte de l'importance de travailler en réseau. Dans l'arrondissement, les victimes sont surtout des femmes. En cas de violences graves ou répétées, on va requérir une sanction pénale qui peut aller jusqu'à de la prison ferme mais on essaye également d'orienter les auteurs vers des stages de prise de conscience ou des groupes de parole. Et je constate que ces dernières années, il y a plus de plaintes déposées pour violences conjugales. La parole commence à se libérer. » •

CLAIRE DE VREGILLE

Accueil 9 de coeur, au Tél : 03 21 28 28 29